

CONSEIL DE QUARTIER



COMPTE-RENDU CONSEIL DU 14 DÉCEMBRE 2023



Élu de quartier Choisy Nord :
Frédéric DRUART

Le Conseil de quartier s'est tenu le jeudi 14 décembre 2023 à partir de 19h. 12 personnes ont signé la feuille de présence.

Il est rappelé que les référentes-habitanes, Mmes Sylvia TRIPODI, Anne-Marie RUBIN, Françoise BLONDEAU sont joignables à l'adresse mail : choisynord.referents@gmail.com

RÉPONSES AUX DOLÉANCES ET DEMANDES :

- **Les travaux en cours devant la BNP à Rouget de Lisle rendent difficile l'accès aux piétons :** le signalement a été transféré plusieurs fois au Département. Normalement, l'intervention pour la réfection définitive ne devrait pas tarder.
- **Les places PMR n'ont toujours pas été rétablies boulevard des Alliés :** une relance a été faite auprès du Département.
- **Un miroir ne pouvant être installé à la sortie du Parc Maurice Thorez, il est demandé que la place de stationnement ne soit pas occupée par des camions :** le signalement a été transféré au Département pour neutraliser la place.
- **Problème de stationnement de camions avenue Gambetta :** il faut alerter la Police Municipale.
- **Terrain en friche à nettoyer angle des rues Picasso/Barbusse :** il s'agit du square Salvador Allende. Il va faire l'objet d'une remise en état au printemps 2024.
- **Où en est la végétalisation du quartier des 3 communes ?**
Le plan de végétalisation se phase sur l'ensemble de la ville, non pas en termes de quartier mais en termes de nature du végétal : d'abord les plantations d'arbres pour compléter les alignements existants en 2023, la plantation d'arbres sur de nouveaux espaces en 2024, avec une poursuite en 2025. La végétalisation des sols par de la végétation basse se fera en 2024 et 2025. Il faut également noter que certaines parcelles végétalisées dans le quartier relèvent de la DIRIF (La direction des routes d'Île-de-France) et non de la ville.
- **Réponses aux propositions du groupe thématique « végétalisation » :** les services municipaux remercient le groupe pour son travail et ses propositions de qualité.

- **Végétalisation 39 rue du Docteur Roux**
La parcelle concernée est en partie privée. La ville ne peut aménager un espace dont elle n'est pas propriétaire. Il serait envisageable de végétaliser le long des barrières, en maintenant la circulation piétonne près du bâtiment. Comme il y a un arrêt de bus, la zone végétale ne devra pas empiéter sur la zone d'attente. Cela limite l'espace végétalisable sans l'empêcher totalement. La végétalisation par des massifs ou arbustes est au programme des études de 2024 et cette zone sera intégrée dans les études.
- **Rue Franchot**
Si un arbre peut être replanté (absence de réseau) il le sera lors de la prochaine campagne de mars 2024.
- **Groupe scolaire du Centre**
Le remplacement des GBA par un massif bas va être étudié au même titre que la végétalisation de la rue du docteur Roux.
- **Rue Devilliers**
La mise en place d'un espace végétal en bordure du trottoir est une option pertinente si la largeur de trottoir résiduelle est compatible avec la réglementation PMR. Si c'est le cas, elle sera intégrée dans l'étude de végétalisation basse.
- **Boulevard des Alliés**
La proposition va être soumise au service référent du Département.
- **Rue Sébastopol**
La mise en œuvre d'un aménagement est intégrée dans les propositions budgétaires 2024. La plantation d'arbustes sous un couvert ombragé n'est pas celle préconisée par les services techniques mais une alternative est envisagée. Elle nécessite toutefois des aménagements matériels onéreux pour limiter les dépôts sauvages et permettre à la végétation de s'installer sans être détruite par les dépôts sauvages.
- **Square St Louis, square Franchot**
Les massifs du square St Louis ont été complètement repris en 2023 et il n'est pas envisagé d'ajouter du fleurissement suspendu. Les fleurissements dans les jardinières de pleine terre sont privilégiés.
Pour le square Franchot, sa requalification a été proposée au budget 2024. Si celle-ci est retenue, le fleurissement en pleine terre sera privilégié.
- **Square Henri Sellier**
Le contact va être pris avec Valophis.
- **Parvis à l'arrière de l'église**
La mise en place de nouveaux bacs a été inscrite dans les propositions budgétaires 2024.

NOUVELLES DEMANDES ET DOLÉANCES

SÉCURITÉ/STATIONNEMENT :

Il faudrait mettre des panneaux d'interdiction de circuler entre la rue Carnot et la place de l'église.

Avenue Franklin Roosevelt, un passage piéton est demandé pour sécuriser la traversée.

Rue Rollin Régnier/Lugo, une signalisation « attention enfants » est demandée.

Rue Émile Zola, la mise en sens unique est proposée, une étude de circulation est en cours.

À hauteur du 32 boulevard des Alliés, il faudrait rajouter des poteaux afin d'empêcher les voitures de se garer sur la piste cyclable.

Devant le centre scolaire Cachin, les voitures se garent devant les barrières aux heures d'entrée et de sortie des enfants.

Anarchie du stationnement sur le boulevard Stalingrad au niveau du laboratoires d'analyses.

4 boulevard Stalingrad, problème de containers jamais rentrés.

Demande de matérialisation du passage piéton tracé en jaune devant le 5 rue de l'Insurrection Parisienne.

Est-il possible de mettre un poteau de chaque côté du bateau au 5 rue de l'Insurrection parisienne pour éviter le stationnement intempestif ?

Des voitures stationnent sur les pistes cyclables rue de Verdun.

La Police Municipale est-elle fermée sur l'heure du déjeuner ? Effectivement, l'accueil au local de la PM n'est pas assuré entre 12h30 et 14h, cependant les équipes de policiers municipaux sont présents en continu sur la ville de 7h30 à minuit chaque jour de la semaine.

CADRE DE VIE :

Problème de racines d'arbres avenue Franklin Roosevelt : il est rappelé que le service espaces verts fait un traitement au cas par cas.

25/27 rue Rollin Régnier : affaissement des petits pavés.

Rue de Verdun, près du collège Émile Zola, il y a un trou dans la chaussée.

Un nid de frelons est tombé sur le talus dans le parc Maurice Thorez : les services sont informés et vont intervenir.

Le problème de mégots devant les cafés persiste.

Problème de l'occupation du domaine public par certains commerçants.

Des habitants proposent d'organiser une déambulation dans le quartier au printemps prochain.

Le conseil de quartier se termine à 21h.